

## Appel à projet Wifi événementiel 2024

Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique déploie sur les territoires d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher un réseau wifi appelé Val de Loire wifi public, qui compte à ce jour un peu plus de 800 points d'accès.

En complément de ce réseau, le Syndicat renouvelle en 2024 son offre de services de wifi événementiel sous forme d'un appel à projet.

Les objectifs sont de :

- Proposer une connectivité wifi fiable, là où les réseaux de téléphonie mobile sont souvent saturés, ce qui permet une valorisation "en direct" de l'événement, notamment via les réseaux sociaux,
- Proposer une solution clé en main aux organisateurs, qui leur permet notamment de gérer plus facilement certains volets de l'événement (billetterie, services aux exposants...),
- Traiter les données de manière anonyme, sous forme statistique, pour identifier les retombées de l'événement pour le territoire.

### A qui ce service est-il destiné ?

Ce service peut être déployé sur des événements accueillant du public organisés sur le territoire.

### Quels pré-requis techniques sont nécessaires ?

Une connexion fibre ou VDSL de bonne qualité déjà opérationnelle sur site est indispensable.

### Quels usages ce wifi événementiel pourra t-il permettre ?

- Proposer une connectivité au public de l'événement,
- Proposer une connectivité aux organisateurs et aux exposants pour par exemple, la gestion de la billetterie, ou encore l'utilisation de terminaux de paiement...

### Comment ce service est-il financé ?

A la charge du SMO Val de Loire Numérique	A la charge des organisateurs de l'événement
<ul style="list-style-type: none"><li>→ Etudes préalables</li><li>→ Mise à disposition et configuration des bornes wifi</li><li>→ Suivi du projet</li><li>→ Supervision pendant l'événement</li><li>→ Rapport statistique en fin d'événement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>→ Montage et démontage des bornes</li><li>→ Astreintes à distance ou sur site</li></ul>

### Comment accéder à ce service ?

Si vous êtes intéressés pour déployer une connectivité en wifi lors de votre événement, complétez le [formulaire](#). Vous avez **jusqu'au 15 février** pour le faire.

Si nécessaire, en cas de nombreuses candidatures, Val de Loire numérique sélectionnera un maximum de 10 événements à déployer en wifi pour l'année 2024 selon les critères suivants :

- éligibilité technique liée à la connexion,
- volonté des organisateurs de proposer du wifi public,
- répartition des événements sur le territoire.

### **Comment se déroulera la mise en place du wifi événementiel ?**

1/ Au moins deux mois avant l'événement, Val de Loire Numérique déclenchera une étude technique sur site qui permettra notamment de déterminer le nombre de bornes à installer, leur positionnement et le chemin de câblage nécessaire. Cette phase est prise en charge financièrement par le Syndicat.

2/ Val de Loire Numérique adressera ensuite un contrat de déploiement à l'organisateur de l'événement comportant un chiffrage et le rapport d'étude technique relatif au déploiement des bornes et les modalités d'intervention.

3/ À la signature du contrat, le déploiement sur site lors de l'événement sera programmé et les astreintes nécessaires mises en place pour assurer la continuité du service.

4/ À l'issue de l'événement, Val de Loire Numérique fournira à l'organisateur un rapport statistique d'analyse des connexions.

### **Des questions ?**

Contact Indre-et-Loire :

**Maxime Lefrançois**

Chargé d'études

Tél. 06 42 67 99 76

Contact Loir-et-Cher :

**Romain Griveau**

Chargé d'études

Tél. 06 30 55 39 42